

TROISIEME LECTURE

Le très honorable M. MEIGHEN propose la troisième lecture du bill.

La motion est adoptée, le bill lu pour la troisième fois et adopté.

REGIE INTERNE ET COMPTES IMPREVUS

TRAITEMENT DU STENOGRAPHE SUPPLEMENTAIRE

L'honorable M. DANIEL, président du comité permanent de la Régie interne et des comptes imprévus, propose l'adoption du troisième rapport du comité, ainsi conçu :

Le comité propose que le traitement de \$3,000 par an payé à M. Thomas Bengough soit discontinué à partir du 1er octobre 1932 et qu'ensuite son traitement à titre de sténographe supplémentaire soit de \$100 par mois.

La motion est adoptée.

DEBATS ET COMPTES RENDUS

RAPPORT DU COMITE

L'honorable M. CHAPPAIS propose l'adoption du troisième rapport du comité des Débats et comptes rendus.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je n'ai eu aucune communication du comité et comme cette proposition comporte une augmentation de dépense, je demanderais au président du comité de nous faire connaître les raisons qui l'ont motivée.

L'honorable M. DANIEL: Le très honorable leader veut-il parler du comité de la Régie interne et des comptes imprévus?

Le très honorable M. MEIGHEN: Non. Il s'agit maintenant d'une proposition du comité des Débats et comptes rendus.

L'honorable M. CHAPPAIS: Oui.

Le très honorable M. MEIGHEN: Le comité propose que l'on demande à la Commission du service civil de faire une nomination au poste de sténographe parlementaire au Sénat.

L'honorable M. CHAPPAIS: Ce poste est vacant.

Le très honorable M. MEIGHEN: Cette vacance existe depuis quelque temps et l'on devrait nous assurer qu'il est nécessaire de la remplir.

L'honorable M. SMEATON WHITE: Le poste n'a pas réellement été vacant, mais il y a maintenant une vacance à remplir parce que le titulaire de ce poste s'en va.

Le très honorable M. MEIGHEN: Très bien.

La motion est adoptée.

Le très hon. M. MEIGHEN.

EDIFICES ET TERRAINS PUBLICS

RAPPORT DU COMITE

L'honorable CAIRINE WILSON propose l'adoption du troisième rapport du comité permanent des édifices et terrains publics.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je tiens à appeler l'attention de la Chambre sur la troisième clause de ce rapport. Je ne comprends pas très bien moi-même, à cause de mon inexpérience, quel sera l'effet de cette proposition, ou à qui elle est adressée. Si elle s'adresse aux fonctionnaires de cette Chambre, comme partie intégrale du Parlement, elle pourrait être définitive. Dans ce cas, je pense qu'il y aurait lieu d'obtenir l'avis de professionnels avant d'inaugurer un nouveau plan d'embellissement des terrains. Si l'adoption du rapport laisse un peu de latitude à ce sujet, je ne m'y opposerai pas.

L'honorable CAIRINE WILSON: En faisant son rapport, le comité a compris qu'étant donnée l'importance des terrains qui entourent cet édifice et le peu d'attention qu'on a portée à ce sujet, aucun de nous n'avait la compétence voulue. J'ai fait personnellement quelques suggestions l'automne dernier et on les a acceptées, mais tous les membres du comité ont décidé qu'en demandant l'avis des professionnels on ne s'engageait dans aucune dépense additionnelle pour le moment, et on pourra mettre les plans à exécution graduellement à mesure que les fonds seront disponibles.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je ne connais rien de plus dispendieux que les avis des experts. C'est ce point qui me tracasse.

L'honorable CAIRINE WILSON: Tout architecte paysagiste serait heureux de préparer des plans et les frais ne seraient pas élevés. Nous pourrions même faire un concours.

Le très honorable M. MEIGHEN: Tant que la question est laissée à la discrétion du Gouvernement, je n'ai pas d'objection à l'adoption du rapport et par là, je ne veux rien critiquer. Je ne veux pas prendre la responsabilité d'un engagement défini si le Gouvernement ne peut exercer aucune discrétion après l'adoption de la résolution.

L'honorable M. BLACK: Ce rapport n'est pas différent des rapports antérieurs du comité, si je me souviens bien. Je n'ai pas le texte à la main, mais il y est dit que le plan devra être exécuté à mesure que les fonds seront disponibles. Nous ne parlions pas de conseils légaux quand nous avons proposé de consulter un architecte paysagiste et il faut espérer que ce sera moins cher.

Le très honorable M. GRAHAM: Et plus sûr.